

Michel Huglo, article extrait du

Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm

ÉVANGILE (du grec euangelion, = la bonne nouvelle). Dans toutes les liturgies orientales et occidentales, l'é. constitue la dernière des lectures de l'avant-messe : l'é. est préparé par les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et il est habituellement précédé de l' → alleluia (remplacé en Carême par un → trait) et parfois, dans certaines liturgies occidentales, par une → antienne « ante evangelium » ou par un → conduit. Ces chants sont destinés à accompagner la procession de l'é. : le diacre, portant l'évangéliciaire

richement orné d'ivoire ou de gemmes et accompagné de clercs présentant l'encens et les luminaires, se rend solennellement à l'ambon, où il monte pour cantiller l'Évangile. A la messe papale, et ailleurs aussi à certains jours de fête (Pâques, fête de St Denys le 11 oct.), l'é. était lu en grec et en latin. A Rome, c'est un moine de Grottaferrata qui, selon le Cérémonial de 1582, chante en grec. Dans les pays slaves et dans certains pays d'Orient, on lit l'é. en deux langues, la langue liturgique et la langue vernaculaire.

A la proclamation du titre de l'é. par le diacre (*Sequentia sancti Evangelii...*), les fidèles, qui écoutent debout, répondent par l'acclamation *Gloria tibi Domine*, en usage en Orient et dans l'ancienne liturgie gallicane. La péricope lue ensuite est choisie depuis longtemps en fonction de la fête célébrée. Ce choix met en relief la fonction centralisatrice de l'é. dans la liturgie de la messe, car les lectures qui précèdent sont mises en relation avec l'é. du jour ; en outre, le texte des chants de l'office (antienne du *Benedictus* à laudes et antienne du *Magnificat* à vêpres) et celui des chants de la messe — notamment les chants qui encadrent l'é., c.-à-d. l' → offertoire et l' → alleluia, ainsi que la → communion — sont souvent tirés de l'é. du jour. Pour les dimanches ordinaires et pour les jours de semaine en Carême, ce choix n'est pas conditionné, comme pour les fêtes, par le calendrier liturgique. Il est possible qu'on ait primitivement observé la « lectio continua », suivant chaque évangéliste : à la fin du Carême, dans la liturgie romaine, subsistent des traces de lecture continue de l'é. selon St Jean. Mais en Carême, à Rome, le choix des lectures est fait généralement en fonction de l'église stationale. Pour les dimanches ordinaires, on a plutôt choisi les paraboles ou les miracles effectués au cours de la vie publique de Jésus-Christ, c.-à-d. des textes qui se placent hors du déroulement du temps liturgique. Le choix des péripopes à Rome remonte au moins au VII^e s. : on le trouve attesté par les « Capitulare Evangeliorum » ou listes de péripopes liturgiques annexées à la fin des quatre Évangiles (voir Bibliogr., Th. Klauser) ou encore dans les évangéliaires liturgiques, dont certains portent une notation neumatique ou quelquefois, notamment aux XIV^e et XV^e s., une notation sur lignes. L'é. n'est pas simplement lu mais cantillé suivant un récitatif ancien, très répandu, qui se trouve confiné dans l'espace d'une tierce mineure ou, suivant d'autres témoins, dans la tierce majeure : la teneur est encadrée par une intonation et par une formule de demi-cadence, en milieu de période, ou de cadence suspensive en fin de phrase. La dernière phrase de l'é. est conclue par une formule plus ornée qui constitue la cadence définitive. A ce récitatif d'une simplicité extrême on a ajouté des mélodies plus ornées contre lesquelles le concile de Grado (1296) devait prendre position, ne tolérant les mélodies ornées que pour la première fonction d'un diacre nouvellement ordonné et pour les deux généalogies. — Il subsiste en effet dans les manuscrits quantité de mélodies pour l'é. ou du moins pour certains é. : d'abord pour la généalogie du Christ selon St Matthieu, qui se chantait dans la nuit de Noël, et la généalogie selon St Luc, qui se lisait dans la nuit de l'Épiphanie mais qui était parfois reportée à la fin de la messe, le 6 janvier ; enfin pour la fête de la Dédicace ou pour les fêtes du cycle de Noël (26-

28 déc., 1^{er} janv.). Une classification des mélodies des généalogies avec exemples à l'appui a été établie par Br. Stäblein (voir Bibliogr.). Ajoutons que les deux généalogies figurent encore dans plusieurs propres diocésains, tels que ceux de Rouen ou du Mans. Il faut enfin évoquer les généalogies à 3 voix et celle de Josquin des Prés, *Liber generationis Jesu Christi*, à 4 voix. — Au dimanche des Rameaux, on chante le récit de la Passion du Christ suivant Matthieu, et, durant la Semaine sainte, on lit les trois autres Passions, selon Marc, Luc et Jean. Ce récit très long était cantillé par un seul diacre, plus récemment par trois, suivant un récitatif très simple à trois teneurs : le récit des événements de la Passion, qui doit être mené d'une voix alerte, se fait dans le médium (*ut*³) ; les paroles prononcées par le Christ se lisent avec plus de lenteur, sur une teneur plus basse d'une quinte (*fa*²), tandis que les paroles proférées par les autres acteurs de la Passion (apôtres, juifs...) sont cantillées à la quarte supérieure du récit (*fa*³). Pour aider le diacre à passer d'un registre à l'autre, on marquait dans le texte, au début de chaque phrase, une lettre significative indiquant la hauteur relative de ce qui suit, soit la nature plus ou moins rapide du débit : ainsi le récit est indiqué soit par un *c* (« celeriter »), soit par un *m* (« mediocri voce »), soit parfois par *t* (« tractim ») ; les paroles du Christ par *t* (« tenete » ou « tarde »), qui est souvent devenu une †, par un *a* (« augete ») ou par un *b* (« bassa voce ») ; enfin les paroles des apôtres ou des juifs par un *s* (« sursum ») ou par un *a* (« alta voce »). Ces lettres de récitatif, usuelles dès la fin du VIII^e s., sont restées longtemps en usage et ont même parfois subsisté dans les missels imprimés jusqu'à nos jours. Cette dramatisation implicite devait ouvrir la voie à la → Passion en musique.

Lorsqu'elle ne maintenait pas tout simplement les récitatifs traditionnels, la Réforme luthérienne a utilisé diverses formules pour la cantillation de l'é. en langue vernaculaire (voir Hdb. der deutschen evangelischen Kirchenmusik I, Göttingen, Vandenhoeck & R., 1941). Les deux plus usitées ont été publiées par M. Luther dans sa *Deutsche Messe* (1526), l'une du 6^e ton, due au réformateur lui-même, dans le corps de l'ouvrage ; l'autre, dont J. Walther pourrait être l'auteur, en annexe. L'importance liturgique de cette lecture a donné par la suite naissance à tout un ensemble de motets polyphoniques sur textes de l'é. destinés à alterner avec la cantillation du liturge (œuvres de H. Herpol, L. Paminger, J. Gallus, A. Raselius, S. Calvisius, Ph. Dulichius, G. Otto, Chr. Demantius, Th. Elsbeth, M. Vulpius, M. Franck...).

Bibliographie — TH. KLAUSER, Das römische Capitulare Evangeliorum. Texte u. Untersuchungen zu seiner ältesten Gesch., in *Liturgische Quellen u. Forschungen XXVIII*, Münster 1935 ; W. LIPPARDT, Die Gesch. des mehrstimmigen Proprium Missae, Heidelberg, Kerle Verlag, 1950 ; A. JUNGSMANN, Missarum sollemnia II, Paris, Aubier, 1952 ; BR. STÄBLEIN et CHR. MAHRENHOLZ, art. Evangelium in MGG III, 1954 ; BR. STÄBLEIN, art. Passion, *ibid.* X, 1962.

M. HUGLO et M. HONEGGER